

Pour répondre à vos besoins
liés à l'emploi agricole

Besoin de
main-d'oeuvre

Recrutement

Gestion
administrative



Ged⁷²

Un service clés en main

07 72 10 20 30

CHASSE

La chasse individuelle au petit gibier sera de nouveau autorisée à partir du 28 novembre, dans un rayon de 20 km et pour 3 h. p.6

PLANTATION DE HAIES

Agriculteur à Meurcé, Christian Gérôme a recréé plus de 1400 m de linéaires de haies. p.8

PRIM'HOLSTEIN

Des vaches sarthoises en lice pour l'élection de la meilleure vache de l'année. Votez. p.8

PRAIRIES

À Tuffé, le groupe Lait a réalisé un diagnostic prairial + les conseils du Gnis pour maintenir sa prairie à un bon niveau de qualité. p.9 et 14

SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Solenat a signé le 1^{er} partenariat pour la compensation carbone en Pays de la Loire. p.10

COLZA

Conseils de Terres Inovia pour bien utiliser la propyzamide en colza. p.13

INNOVATIONS

Au concours Agreen Startup, présentation d'un tapis connecté qui pèse le bovin en temps réel. p.17

VIE DES ENTREPRISES

À Changé, Mickaël Doire réouvre sa boucherie le 1^{er} décembre. p.27

MAGAZINE



Après 40 ans au service de l'arbre, Philippe Guillet passe la main. p.28

INFLUENZA AVIAIRE

Les volailles sarthoises confinées



Depuis le 17 novembre, tous les élevages de volailles, professionnels et particuliers, sont soumis aux mesures de biosécurité renforcées, dont la claustration est la règle. Des dérogations sont toutefois possibles. p.4

ZNT / EAU

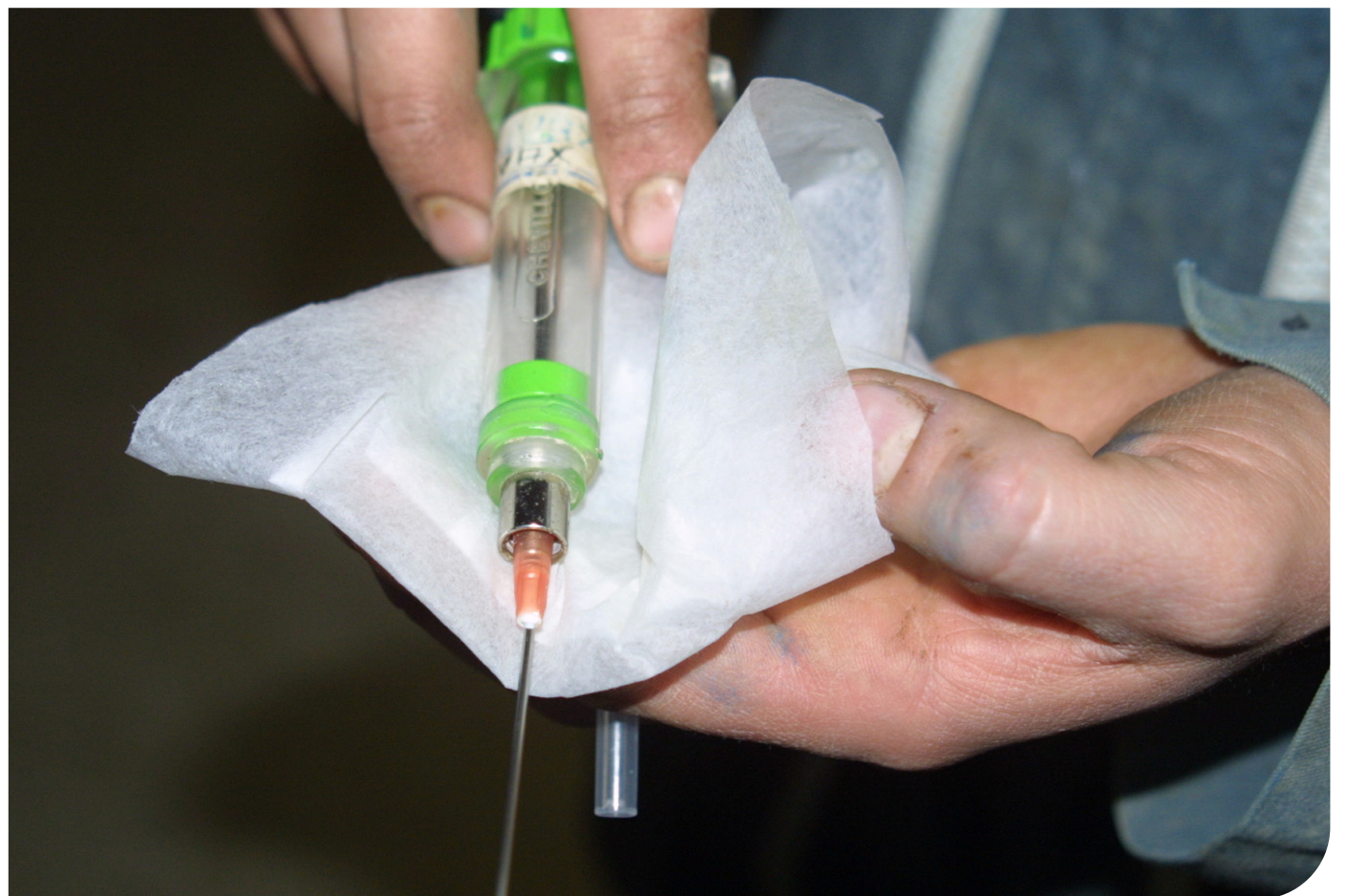


Cours d'eau : vers un bras de fer juridique ?

Le préfet doit publier un nouvel arrêté ZNT basé sur la carte IGN. La FDSEA se mobilise et se prépare à un recours contentieux. p.3

ANTIBIOTIQUES EN ÉLEVAGE

-53,3% depuis 2011 en France



Un rapport de l'Anses indique que les éleveurs et vétérinaires français utilisent beaucoup moins d'antibiotiques pour soigner leurs animaux (-10,5% entre 2018 et 2019, -53,3% depuis 2011). En Sarthe, les groupements d'éleveurs accompagnent leurs adhérents dans la démédecation. p.6-7

LAIT

Le « prix conforme » de la FNPL



La FNPL lance un nouvel outil pour estimer le prix du lait à partir duquel les éleveurs devraient être rémunérés selon l'application des Egalim : le prix conforme. Elle l'établit pour 2020 à 344 €/1000 litres. p.5 et 11